

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2025/031**DEPARTEMENT
YONNE

DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST -----

NOMBRE DE MEMBRES

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de suffrages exprimés
-------------------------------------	----------------------------------	------------------------------------

10	6	9
----	---	---

Date de la convocation

23 septembre 2025

Date d'affichage**Objet :** Renouvellement
adhésion « PanneauPocket »

Séance du 30 septembre 2025

L'an Deux mil vingt cinq

Et 30 septembre

À 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de

M. QUÉRET Jean-Louis Maire, -----

Présents : QUÉRET Jean-Louis, Maire, SEILLIÉBERT Christophe, BOCAT-
MONNET Christiane, GARAUULT Jean-Claude (Adjoint), CHICON Pierre,
PREVOST Yvette.**Absents ayant donné pouvoir :**COMPERAT Jean-Raymond donne pouvoir à QUÉRET Jean-Louis
LEMEITER Nathalie donne pouvoir à GARAUULT Jean-Claude
ZIELINSKI Arnaud donne pouvoir à BOCAT-MONNET Christiane**Absent non excusé :** MAIO Max**Secrétaire de séance :** PREVOST Yvette

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une adhésion à « PanneauPocket » a été prise en 2021 puis renouveler en 2022 pour 3 ans.

Il rappelle que c'est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune, intercommunalité, école etc...

Ce service ayant satisfait bons nombres d'utilisateurs que ce soit Mairie ou administrés, il est donc proposé son renouvellement.

Il est tout de même indiqué que plusieurs formules d'abonnement existent, à savoir :

- 1 an pour un montant de 180€ TTC
- 2 ans pour un montant de 360€ TTC avec un trimestre supplémentaire offert
- 3 ans pour un montant de 540€ TTC avec un semestre supplémentaire offert

Au vu des offres proposées, M. le Maire propose une renouvellement pour une durée de 3 ans + 6 mois offerts à 540€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité POUR (9 voix) :

- **RENOUVELLE** l'adhésion à « PanneauPocket » pour une durée de 3 ans + 6 mois offerts à 540€ TTC.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-Louis QUÉRET

